

→ Perte de surface agricole \Rightarrow 40 hectares
ds 1 1^{er} temps + 20 ds 1 g^{er}me tps
(proche riante pré de
chat)
 \Rightarrow 60 hectares à terme

Y document

Alors que la France perd en moyenne 70 000 exploitations/an

La terre de la Gourbillière conviendrait tt à fait à l'installation de maraîchers.

Et alors que la circulaire n° 6393 du 7/01/22 indique que L'ARTIFICIALISATION DES SOLS porte atteinte à la biodiversité.

Après l'été que nous venons de passer, comment un tel projet peut-il encore être présenté ? La sirène d'alarme a sonné, nous devons tous lutter contre le changement climatique.

→ Je m'interroge également sur la validité de l'étude environnementale qui présente des variétés d'animaux protégés en limite du projet, soit sur la départementale mais qui ne pénétreraient pas la zone du projet concerné. De plus à ma connaissance des pipistrelles logaient dans un des hangars agricole de la ferme de la Gourbillière au moment de l'étude mais n'ont pas pu être recensés. Le bureau d'études a-t'il eu accès à tous les bâtiments malgré la présence d'un chien agressif ?

Le commissaire enquêteur
A. LATASSE

→ Impact sur les cours d'eau : le projet² est situé à proximité du ruisseau de l'Aujuais et de la Chère. Depuis le début je m'interroge sur l'impact que ce projet aurait d'un point de vue hydraulique. Aujourd'hui je lis le courrier du Syndicat de la Chère & du Don qui vous alarme à ce sujet.

Nos cours d'eau ont également un grand rôle à jouer dans la préservation de la biodiversité et donc dans la lutte contre le changement climatique. Projet situé à 500 mètre de la zone humide du Mid Coguel. Sujet renforcé lorsque l'on voit que les dispositions du Schéma Loire Bretagne ne sont pas respectées.

Un recours sera sans doute porté contre l'arrêté vis à vis de cet irrespect.

→ Schéma régional des carrières : dans le résumé de 2021 émis par la préfecture de la région des Pays de Loire nous pouvons lire que la région est largement exportatrice de granulats : 5,8 millions de granulats.

Un tel projet est-il nécessaire ?

Lorsque l'on sait (j'étais conseillère municipale lors de la présentation première du projet par le Groupe Pigeon) que ce sable est prévu pour les constructions autour de Rennes. A l'heure où d'autres types de constructions sont appelées à se répandre toujours dans un objectif climatique et environnemental.

→ Santé publique : Qu'en est-il pour un projet situé à quelques centaines de mètres des habitations du Nid Coquet et à moins d'1 km de l'entrée du bourg côté écoles et aires de jeux ?

Des retours comme les cas de cancers d'enfants à Ste Pazenne doivent nous tenir en éveil.

→ Voie verte : cette voie a été aménagée il y a moins de 10 ans. Elle se trouvera à 500 m. de la carrière si le projet voit le jour.

Trouvez - vous que cela est une bonne idée ?
Lorsque le niveau sonore du chantier sera comparable à un chantier de TP...

→ Quelle biodiversité laisserons nous à nos enfants après 30 ans d'excavation sur 60 hectares ??

V. Janitor

19/11/20



Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me pose la question de la pertinence d'un tel projet, à l'heure de la "sobriété choisie".

Comment pouvons-nous choisir pour notre commune, le projet d'une carrière ?

Je regrette que les finances nous fassent plus résister les choix de nos dirigeants, de notre commune.

Quel avenir pour la diversité des terrains investis par le groupe Pigan ?

Plus encore ; pour nos enfants ?

Qui en est-il de l'eau du puits que je bois et donne à boire à ma famille ?

Je choisi de préserver l'environnement -

Il m'oppose fermement à ce projet, qui détruit encore un peu plus ce bien commun le plus précieux -

Le commissaire enquêteur
Antoine LATASTE

Henri Garry
La Muloche
44 110 Chateaubriant

le, 18 novembre 2022

Le commissaire enquêteur

Antoine LATASTE

Monsieur Le Commissaire-Enquêteur.

Je m'oppose au projet de carrière de sable à la Gourillière à Soudan

La MRAE souligne dans son avis:

- la proximité de cette carrière avec des lieux de vie humaine, des nuisances collectives.... Quelles mesures sont envisagées pour la tranquilité et la sécurité?
- l'impact négatif sur la faune, la flore et l'environnement insuffisamment pris en compte. Qu'est-il envisagé pour les ruches de l'apiculteur?

L'A.R.S. émet un avis: défavorable. La santé n'est-elle pas le bien le plus précieux?

La Clé du SAGE Vilaine donne un avis non conforme. L'eau n'est-elle pas indispensable à la vie? N'oublions pas les périodes de sécheresse et de fortes chaleurs de ce siècle et leurs conséquences. Le 15 novembre 2022, il y avait plus de 50 départements ayant des restrictions d'eau.

L'artificialisation progressive des sols agricoles en France consomme environ un département tous les 10 ans. Cette artificialisation ne risque-t-elle pas:
- de fragiliser notre autonomie alimentaire? La France produit environ 20 000 t/jan de miel et en importe plus de 30 000 t/jan. Qu'en est-il de la sécurité alimentaire?
- de favoriser les G.E.S. et donc de contribuer au réchauffement climatique que nous subissons, déjà, depuis quelques années?

Ce projet respecte-t-il les accords de Paris et la loi Climat?

Utilisons le sable avec parcimonie dans l'intérêt de tous.

H. Garry.

Dubois Pierre
17, La Hunaudière
44590 Sion les Mines

Le 19 novembre 2022

Document n°5

Le commissaire enquêteur

Antoine LATASTE

Monsieur Lataste,

Je vous signe Dubois Pierre, en ma qualité de citoyen m'oppose au projet de la Carrière de sable à Soudan par la société Pigeon. En effet, au vu des problématiques environnementales que traverse notre époque, il me semble aberrant pour les raisons suivantes de poursuivre ce projet :

- * Impact environnemental pour la faune et la flore de Soudan
- * Préservation de l'eau de la Chère et l'Anjouais déjà fortement impacté par les sécheresses actuelles.
- * Les problématique de santé publique liée à l'extraction de sable et sa sortie polluante.

Je vous remercie du temps accordé à ma demande et vous prie d'aggraver l'expression de nos salutations les plus respectueuses



Mme Chinois
le Thébaudais
44110 Soustons.



Monsieur le Maire

document n°6

Assez de projets coûteux dans nos campagnes.

* Je m'oppose donc au projet de stationnement à Soudan.

- * Danger pour l'eau (Napper, sources)
- * Danger pour l'écosystème
- * Danger pour la vie : mortage des camions, pollution sonores et visuelles
- * En accord avec l'ARS.

Le commissaire enquêteur

Antoine LATASTE

Flaubert

document n°7

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur,

..

En tant qu'habitante de la communauté de communes Châtelleraud Deuxal, je tiens à exprimer mon avis différent quant à la construction de la carrière de sable à Saillat

Chapon Thumas, Chambellan, Rougé
à Saillat 19/11/19

Le commissaire enquêteur


Antoine LAFASTE

CCU

CCU

CCU

La terre ne nous appartient pas nous avons le devoir de la transmettre aux générations futures comment ne pas s'intéresser quand on sait que 26 m² soit l'équivalent d'un studio, vaille la surface de terre fertile dont la France est arrosée chaque seconde, sous la pression du macadam, des zones pavillonnaires et des hypermarchés dont notre pays est champion

Comment une telle situation est-t-elle possible alors que nous peinons déjà à nourrir une population en pleine explosion ?

Le sol se raréfie, mais il ne parvient plus à assurer les services qui le rendent inestimable. La dégradation de ce bien commun, garant de notre alimentation et de nos paysages appelle à une profonde révolution des mentalités.

C'est pourquoi nous nous opposons au projet de carrière.

Frédéric Gossard

Le 19 novembre 2022.

Bonjour Mr Lataste.

Je m'oppose fortement au projet de la carrière de sable à Soudan par la société Pigeon pour les raisons suivantes et je me ligue avec le collectif Le Cri du Bocage pour faire front à cette aberration.

Document n°9

Proximité du projet avec des lieux de vie et ressources collectives indéniables par cette cohabitation forcée : plus de 60 ha à moins d'1 km des écoles et à moins de 500m d'un lotissement ! La MRAE le souligne dans son avis sur la carrière de Soudan.

La MRAE souligne aussi l'impact négatif sur la faune, la flore et l'environnement naturel en général qui n'est pas assez pris en compte.

Ce projet d'extraction de sables renouvelables, constitue une menace sur la ressource en eau, au constat du contexte de changement climatique, de la problématique sécheresse de notre territoire et l'impact sur la nappe phréatique sous-jacente. Il n'y a pas suffisamment de lisibilité à terme pour laisser se réaliser un tel projet avec les risques qu'il comporte.

Ni à Soudan

Ni ailleurs

Le commissaire enquêteur

Antoine LATASTE

Bonjour Monsieur Lataste,

Le commissaire enquêteur
AL
Antoine LATASTE

Je m'oppose fortement au projet de la carrière de sable à Soudan, par la société Pigeon pour les raisons suivantes et me ligue avec le collectif Le Cri du Bocage pour faire front à cette aberration.

- Proximité du projet avec des lieux de vie et nuisances collectives induites par cette cohabitation forcée : Risques d'accidents avec les nombreux passages de camions, dégradation des routes, risques sanitaires, bruit...
Plus de 40 ha à la Gourbillière, à moins d'1 Km des deux écoles et à moins de 500m d'un lotissement.
La Mission Régionale d'Autorité Environnementale le souligne dans son avis sur la carrière de Soudan.

- Un impact négatif sur la faune, la flore et l'environnement en général qui n'est pas assez pris en compte.
Un projet irresponsable vis à vis des enjeux environnementaux planétaires. Des risques sanitaires en perpetuelle augmentation au vu de l'évolution climatique selon l'ARS

- Un camion tous les quarts d'heure pendant 3 ans.
Du sable pour alimenter les entreprises du groupe Pigeon, mais pas pour nous.

Des risques pour la ressource en eau. La CLE du Sage Vilaine a donné un avis de non conformité du projet de Carrière de sable à Soudan étant donné le flou concernant les zones humides impactées et la

création du plan d'eau final, interdit par le
Sage Vilaine.

Beaucoup de nuisances pour la population et l'environnement
local, mais quel est l'intérêt collectif ?

Mlle Coïc

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Coïc". It consists of several loops and strokes that overlap each other.

document n°1

Boujowa, Monsieur Rhond

Je m'oppose fortement au Projet de la Carrière de Sable à Soudan par la Société Pigeon Pour les Risques suivants et je me ligue avec le Collectif le Cri du Boisage pour faire front à cette aberration Proximité du Projet avec les lieux de Vie et Mésavances Colletives induites Par cette cohabitation forcée Risques d'accidents Risques sanitaires Fauts Poussières Risque de Ne Plus avoir d'eau dans les Puits Pour Alimenter la Maison le jardin et Autres

Cordialement

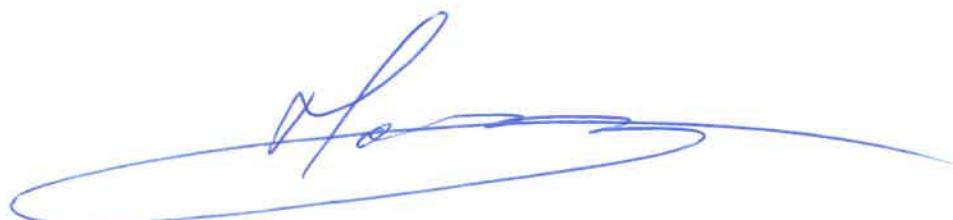
Le commissaire enquêteur
Antoine LATASSE



Mr Fassac Paul

10 Rue des Hirondelles
Soudan

S'oppose au projet de
la carrière (Pigeon)



Le commissaire enquêteur

Antoine LATASSE



Document n° 12

Le 19/11/2022

à 11 h 44

Le commissaire enquêteur

Antoine LATASTE

ROYNARD Nathalie

Le hertz

44670 Petit Auverné

Bonjour Monsieur Lataste,

Habitante du "Petit Auverné", je m'oppose fortement au projet de la carrière de sable à Soudan par la Sté Pigeon. Je me sens concerné par ce projet subissant déjà la nuisance où cette société implantée au Grand Auverné. Et pour les raisons suivantes je m'associe au "Cri du Bocage" pour faire front à cette altération écologique et économique.

- Proximité du projet avec des lieux de vie et risques collectifs induits (risques d'accidents...)
Plus de 40 ha à la Gourbi Blère à moins d'1 km des deux écoles (mains de 500 m d'un pâtisement).
- Éléments soulignés par la mission Régionale d'autorité Environnementale dans son avis sur la carrière à Soudan.
- L'impact négatif sur la faune, la flore et l'eau également non pris en compte par la M.R.A.E.

Ce projet est irresponsable vis à vis des enjeux environnementaux, et planétaires. Les risques de santé publiques / poussières de silices et quartz...) ne sont également pas pris en compte

000/000

Document 3

Du sable pour alimenter les cimentières
Mais pas pour nous.

Beaucoup de nuisance sonore, environnementale
pour enrichir des groupes financiers,
et quid de la population locale.

Merci de tenir compte de cette
analyse ~~et~~ citoyenne.

Cordialement



Mise à jour du registre enquête publique La soudanaise des sables

MAIRIE DE SOUDAN <mairie.soudan@wanadoo.fr>

samedi 19 novembre 2022 à 09:21 envoyés

À : enquete-publique-4241

 SKM_C300i22111909030.pdf
91 Ko

 SKM_C300i22111909031.pdf
45 Ko

 SKM_C300i22111909040.pdf
44 Ko

 SKM_C300i22111909041.pdf
42 Ko

Bonjour,

Vous trouverez 4 courriers à insérer dans le registre dématérialisé concernant l'enquête publique "La Soudanaise des sables".

Bonne réception,

Cordialement.

Sabrina SURGET

Adjoint Administratif

Mairie de SOUDAN

3 Place Jeanne D'Arc - 44110 SOUDAN

Tél: 02.40.28.62.16

email : mairie.soudan@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur

Antoine LATISTE

Mairie de Soudan
A l'attention de Mr Lataste
Commissaire Enquêteur
3 Place Jeanne d'Arc
44110 SOUDAN

Vigneux de Bretagne, le 9 novembre 2022

Objet : Enquête Publique Sablière de Soudan

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me permets ces quelques lignes pour appuyer la demande d'autorisation d'ouverture de sablière dans la commune de Soudan (Loire Atlantique) du Groupe PIGEON.

SAMI TP (filiale de BPM Group) est spécialisée dans la distribution, l'entretien et la réparation de machines de BTP pour l'extraction, la construction et le génie civil.

Nous représentons à ce titre depuis plus de 45 années, les marques KOMATSU, Metso:Outotec, Pronar et Kiverco sur l'ensemble de la façade Ouest. L'effectif de 125 personnes, intègre chaque année une dizaine d'apprentis formés et tutorés à minima durant 2 années, en vue d'assurer le dépannage opérationnel de nos matériels sur les sites de nos clients.

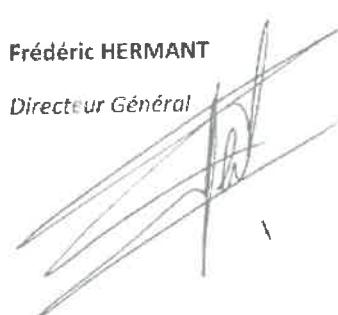
Même si nous sommes conscients que ces emplois sont indirectement liés à l'activité proprement dite de notre client, il n'en demeure pas moins qu'il existe un vrai sujet de raréfaction du sable, impactant significativement à court ou moyen terme le monde de la Construction.

Parallèlement, l'ouverture d'une sablière à SOUDAN nous permettrait d'accompagner notre client avec des matériels de fabrication européenne, équipés de moteurs économiques utilisant des technologies hybrides reconnues par leur faible émission de CO2 et de facto de conforter la pérennité de notre activité.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

Frédéric HERMANT

Directeur Général



Le commissaire enquêteur

Antoine LATASTE

CAEN
ZA de Lazare
14480 COLOMBELLES
Tél. 02 31 84 65 21

CHATEAULIN
7A Losparis
29150 CHATEAULIN
Tél. 02 40 57 45 29

RENNES
60 Rue de la rigourdière
35510 CESSION SEVIGNÉ
Tél. 02 99 83 77 85

NANTES
RN 165 - BP 70055
44880 SAUTRON
Tél. 02 40 57 34 34

NORD
1 rue Jacques Cartier ZA
Baugeois
78260 LA CRECHE
Tél. 01 69 73 47 74

BORDEAUX
Rue Bertrand Belpuena
71 BRUGES
33520 BRUGES
Tél. 05 57 93 17 80

SAMI TP - SAS au capital de 2 500 000€ - RCS NANTES 310 308 051 - N°TVA intracommunautaire FR 33 310 308 051
Siège social : La Maison Neuve 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE e-mail : samitp@bpmpgroup.fr
www.samitp.com - www.bpmpgroup.fr

document 1

Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Le 9 Novembre 2022

Objet : Intérêt à l'ouverture de la sablière

Monsieur Le Commissaire,

Je vous écris pour vous signaler mon intérêt à ce projet d'extraction de sable correcteur. Dirigeant d'une PME applicateur de chapes, je me fournis aujourd'hui chez Pigeon Bétons.

Mon activité est extrêmement liée à la qualité des sables. En effet la confection de chape demande l'utilisation de matériaux d'une finesse et d'une régularité toute particulière que nous retrouvons sur ce site.

L'accessibilité à ce type de sable pour la fabrication de nos chapes nous est donc primordiale.

C'est pourquoi je viens apporter mon soutien à ce projet.

Mr Penhouet.

Dirigeant

Le commissaire enquêteur
Antoine PENHOUET

Ent. PENHOUËT SARL
L'Aloupe - Chemin l'Aloupe - Falence - Pâtiere
86, rue d'Amou
33-470 ARGENTRE DU-PLESSIS
Tel. 05 56 96 80 02
e-mail : lecommissaireenqueteur-penhouet.fr
05 56 96 80 02 - APE 4333Z
www.lecommissaireenqueteur-penhouet.fr

document 2

Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Le 12 Novembre 2022

Objet : Accès Ressources Matériaux

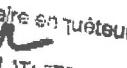
Monsieur,

Mon entreprise est spécialisée dans la rénovation de bâtiment ancien.

Nous sommes par conséquent consommateur de différents matériaux tels que le caillou, le sable et le béton. Ces matériaux sont indispensables à notre activité. En effet, la rénovation de bâtiment ancien n'est possible et ne sera possible que si nous disposons de ces ressources.

D'autant plus que la disponibilité et l'approvisionnement sont aujourd'hui plus que jamais complexe, ce qui impact forcément le coût de nos travaux et par conséquent le pouvoir d'achat des consommateurs finaux.

Je suis à ce titre pour ce projet d'ouverture de sablière

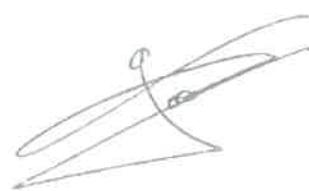
Le commissaire enquêteur

Antoine LITASTE

Cordialement

Entreprise de maçonnerie
EURL GODET Mickaël
Le Haut de la Voie- 35680 Domalain
Tél. : 02 99 49 51 42
E-mail : eurlgodet@gmail.com
siret : 422 808 147 00025- APE 4399C

MR Godet

Dirigeant



document 3

Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Le 11 novembre 2022

Objet : Sablière Soudan

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je tiens à vous informer de mon soutien au projet d'ouverture d'une sablière à Soudan.
En effet, la société que je représente travaille dans les aménagements extérieurs, que ce soit pour des particuliers ou pour des espaces publics.
Nous réalisons la mise en place de bétons techniques comme le béton désactivé ou imprimé.
Je suis donc aujourd'hui entièrement tributaire de l'approvisionnement des centrales à béton.
C'est pourquoi les métiers en lien avec les bétons techniques sont également à prendre en compte par le nombre d'emplois qu'ils génèrent mais aussi pour leurs présences dans notre quotidien.
D'où mon avis favorable à l'ouverture de ce site.

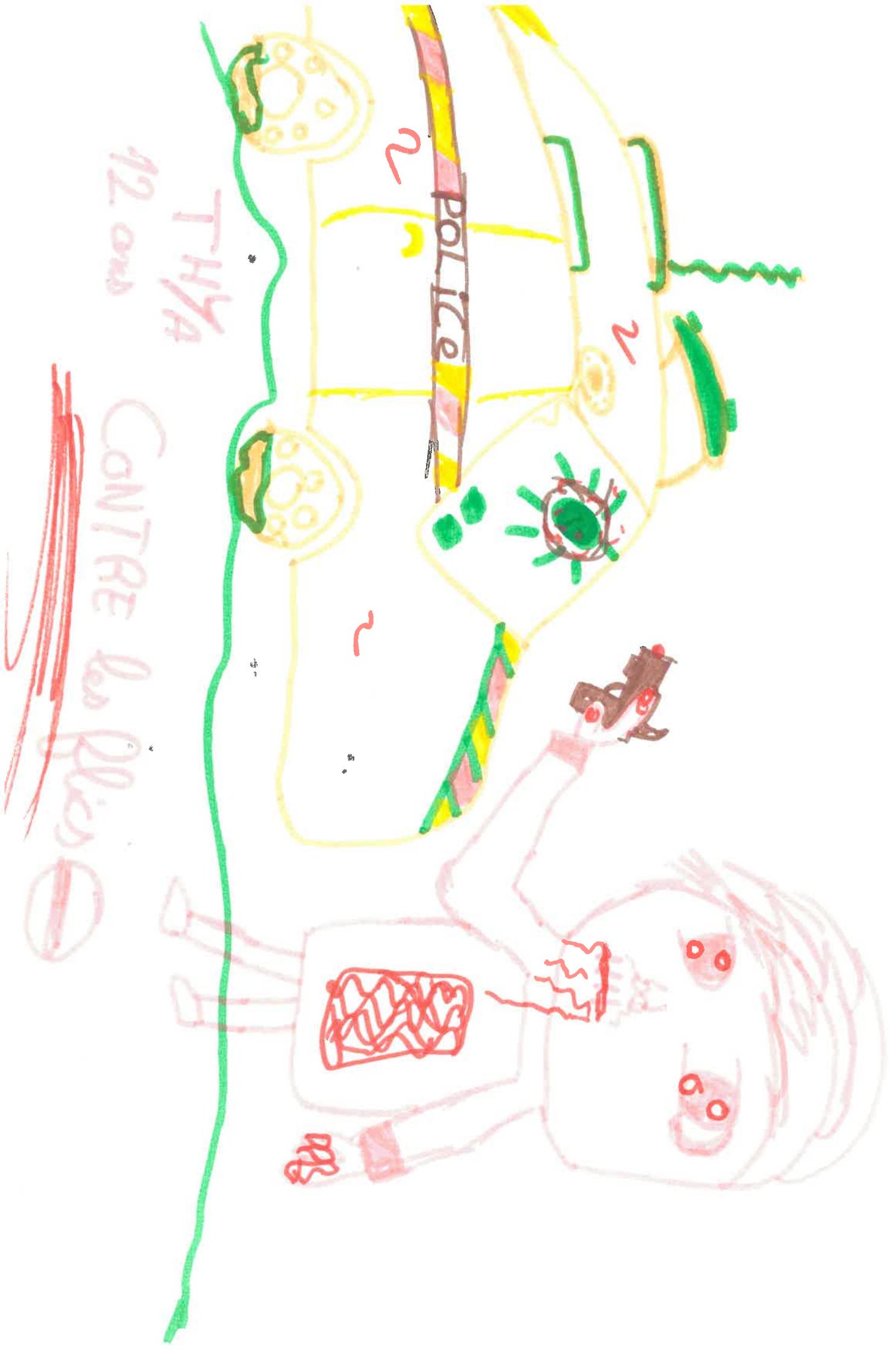
Le commissaire enquêteur
Antoine LAPASTÈRE

Société AR'BETON

Dirigeant Mathieu LESAICHERRE



document 4.



THA

12 and
CONTRE la Résistance

On en a

Marron dalle relais





MAYA:IK

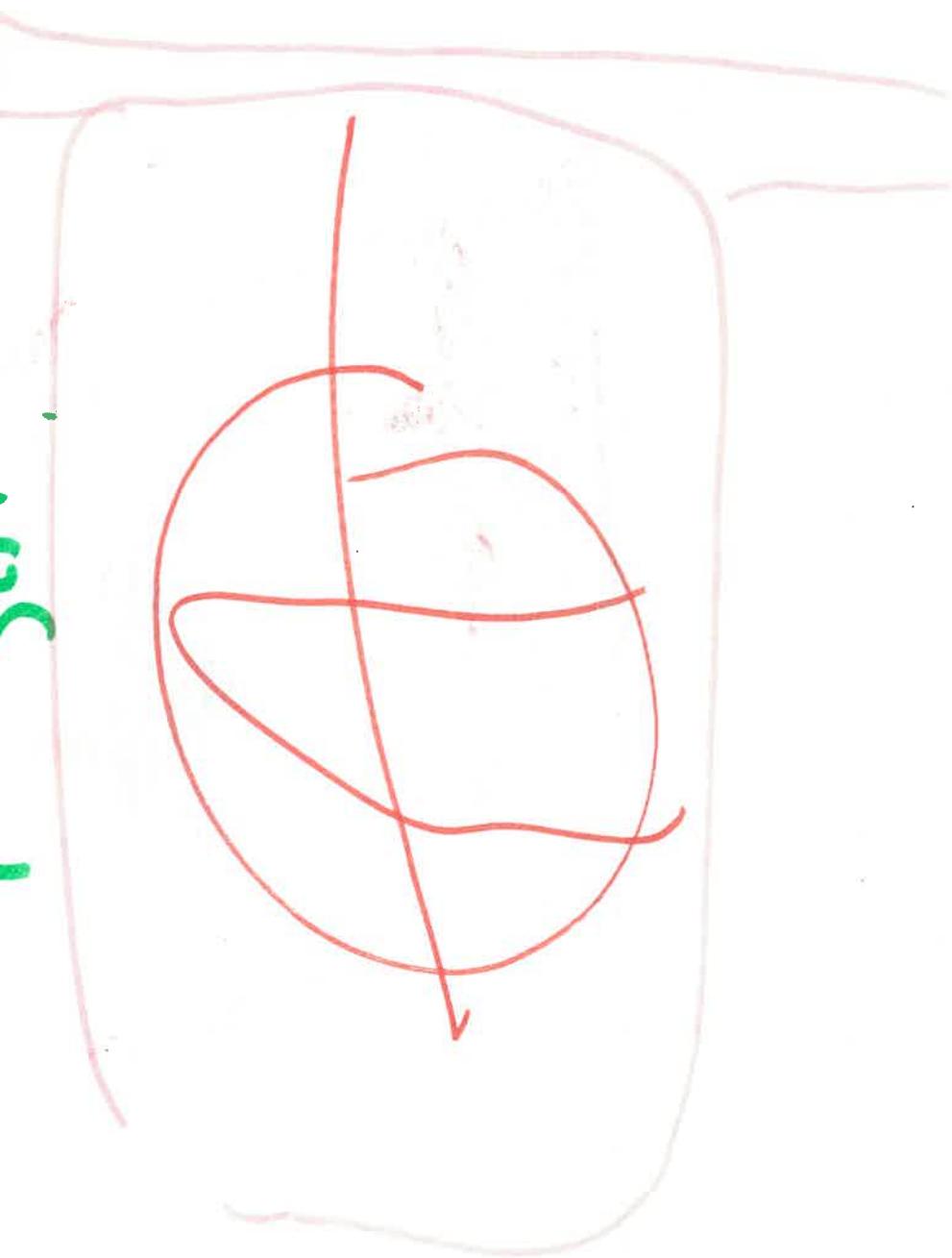
10ms

~~Stop~~

Arena ~~ga~~ ~~na~~
embleda ~~a~~ ~~ga~~

~~Stop~~ ~~arena~~ ~~ga~~ ~~na~~

Arena ~~ga~~ ~~na~~





LA
CARDENAL

MATH

CONTINUE LA GRANDE

